



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par des projets de règlements modifiant le plan d'urbanisme numéro 182-14 et le règlement de zonage numéro 186-14 de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 19 janvier 2026, le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté les projets de règlements suivants :
 - Un projet de règlement intitulé « *Règlement numéro 306-26 modifiant le plan d'urbanisme numéro 182-14 afin d'attribuer de nouvelles affectations dans un secteur du périmètre urbain en vue de la réalisation d'un développement résidentiel* » ;
Ce projet de règlement vise à créer une nouvelle affectation résidentielle de moyenne ou haute densité au plan d'urbanisme et de prévoir les intentions d'aménagement associées à celle-ci. Il a également pour objet de modifier la carte des grandes affectations du territoire afin d'affecter à des fins résidentielles une partie de la propriété formée des lots 6 706 818 à 6 706 826, située en bordure de la rue Principale.
 - Un projet de règlement intitulé « *Règlement numéro 307-26 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin de créer les nouvelles zones Rb-1 et Rc-1 dans le périmètre urbain* » ;
Ce projet de règlement vise à créer une nouvelle zone résidentielle de moyenne densité Rb-1 ainsi qu'une nouvelle zone résidentielle de haute densité Rc-1 à même une partie de la zone mixte M-5, en vue de la réalisation d'un développement résidentiel.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 février 2026 à 19 h 30 au centre communautaire situé au 80, rue Principale. Au cours de cette assemblée, lesdits projets de règlements seront expliqués et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
3. Les projets de règlements détaillés peuvent être consultés sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://sca.quebec/> Toute personne peut également obtenir une copie de ces projets de règlements en communiquant avec nous au 418-329-3304 au poste 101 ou par courriel à l'adresse suivante : direction@sca.quebec;
4. Le projet de règlement adopté s'intitulant « *Règlement numéro 307-26 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin de créer les nouvelles zones Rb-1 et Rc-1 dans le périmètre urbain* » contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 30 JANVIER 2026.


Stéphane Genois, directeur général
et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office, avoir publié le 30 janvier 2026 et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 30 janvier 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.


Mélanie Bourgeois
Adjointe à la direction et assistante-greffière